

Nombre de membres
En exercice 15
Présents 12
Votants 14

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
LE 20 MARS À 19 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : Jean-François RASCLE – Ghislaine GARNIER – Vincent GRANJON – Laila GAUTHIER – Marc JANDROS – Véronique MOUNIER – ~~Bruno SAUVIAC~~ – Marie-Josée GUBIEN – Richard TISSEUR – Lucie TEPPE DUPELOT – ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ – Valérie TROUILLOUX – ~~Vincent CLAPEYRON~~ – Azzurra CITTONE ESTIENNE – Régis SANIAL.

Excusés avec pouvoir : Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER
Bruno SAUVIAC à Ghislaine GARNIER

Excusé : Vincent CLAPEYRON

Secrétaire de séance : Lucie TEPPE DUPELOT

2026.017 – DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ D' ACTIONS SOCIALES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Le Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), est une association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967, dont le siège est situé 10bis, parc Ariane, bâtiment Galaxie, 78284 Guyancourt Cedex.


Il s'agit d'un organisme de portée nationale qui propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...).

Monsieur le maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la désignation d'un(e) délégué(e), représentant du Collège des élus, au comité national d'action sociale auprès duquel la collectivité adhère.

Le Conseil municipal, par 14 voix pour :

Désigne Madame Laila GAUTHIER, Déléguée Titulaire

La Secrétaire de séance,
Lucie TEPPE DUPELOT,



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

